

Compte-rendu réunion de bureau du 07 octobre 2025

Présents : Jean-Marc Ferrand, Denis Charles, Marie-Annick Corre, Martine Quéffrinec, Bernard Jacquet, Pierre Le Glatin, Jean-Luc Danet.

Absent : Guy Docquin, Catherine Lebrun, Patrick Bert.

La réunion a lieu en visio et débute à 18h.

Ordre du jour pour cette réunion :

- L'avancée du dossier MMDD
- L'AG de la fédération le 11 octobre à Marseille
- Les 30 ans de notre association
- Les préparatifs de l'AG
- Les départs / remplacements d'élus et membres de commissions 2026

Autres sujets qui seront à évoquer :

Mouez Ar Jakez, Le test de paiement d'adhésion par carte, la fresque du Gâvres, notre politique en matière de subventions, la pochette pour les credencials...

-Avancement du dossier MMDD :

Réponse à nos questions reçues le 27 septembre de Jacques Clouteau. Souhait d'une nouvelle rencontre vers le 10-11 novembre. Création d'un groupe élargi (comité de pilotage) à Marie-Annick, Bernard et Denis (en plus de Jean-Marc, Martine, Hubert et Nathalie). Présentation très synthétique au prochain CA compte tenu de la préparation pour ce rendez-vous. Jean-Marc propose qu'il n'y ait pas de rencontre avec les hébergeurs en cette fin d'année tant qu'il n'y a pas d'évolution dans le dossier avec MMDD, il sera proposé que les hébergeurs aient un MMDD gratuitement mais en échange d'une adhésion à notre association. C'est un travail pour l'avenir de l'association, la notoriété et le développement de nos chemins. Le message que l'on souhaite faire passer à Jacques Clouteau : on a envie de travailler avec MMDD mais dans l'intérêt de toutes les parties.

-AG de la fédération le 11 octobre à Marseille :

Jean-Marc propose que soit revu au niveau de la fédération le projet de convention de partenariat avec le Mont St Michel, il s'agit de faire évoluer cette convention (en particulier l'article 5). Il doit y avoir un vote au niveau du comité des présidents vendredi après-midi. Sur nos chemins il y a davantage de personnes à aller vers le Mont Saint Michel plutôt que l'inverse. S'il y a un comité de pilotage de créé notre association devra en faire partie (soit une personne du 44 ou du 35).

Pour le samedi est prévu plusieurs ateliers : sur la voie de Tours (Denis y participerait), comment intéresser les jeunes (Jean-Marc se propose d'y participer), l'hospitalité et enfin le mécénat.

Il est probable que Jean-Marc puisse prendre la parole (voir topo transmis par Jean-Marc) : pas de remarques sur ce qui est proposé.

Jean-Marc souhaite pouvoir rencontrer le développeur du site internet de la fédé et voir les possibilités de binôme avec Nathalie.

Autre but poursuivi : continuer à discuter avec les associations de l'Arc Atlantique (Vendée, Charente, Aquitaine).

Il s'agit bien entendu d'aller vers une fédération forte avec une vision commune à toutes les associations.

Les 30 ans de l'association :

Bernard va relancer l'équipe. Cette animation aura lieu le week-end de l'ascension : faut-il prévoir un temps optionnel pour la messe le jeudi ou le dimanche ???

Il est rappelé que tout le monde se regroupe à Redon le jeudi soir après avoir marché quelques jours auparavant. Le vendredi et le samedi il y aura des marches en boucle dans les environs de Redon. L'hébergement est prévu pour le jeudi, vendredi et samedi soir à Redon.

Préparatifs de l'AG :

Arrivée le vendredi midi avec marche de 12kms l'après-midi, logement possible le soir au village vacances Beauséjour à Le Conquet (112 places dans des gîtes de 4-5 places, tarif 50€12 par personnes pour 2 nuitées)

Animation du vendredi soir à voir (film ?). Samedi matin : Assemblée Générale ; samedi après-midi : animations possibles : reprendre les grands événements de notre association (Marie-Claire Foutel et Françoise Nardon), puis film de Cyril Gautier ou un autre film ou un conteur, puis intervention du chœur ?

Le soir : soit Clarisse Lavanant dans l'église de Plougonvelin ou un film au cinéma par exemple "Antes de nos" un film sur Castelao.

Dimanche matin visite du musée "mémoire 39/45" de Plougonvelin.

Les animations non retenues pour l'AG pourraient servir pour les 30 ans à Redon.

Les départs du CA et des commissions :

Dans le 22, démission de Jean-Luc Chaumier et départ probable de Patricia Le Merrer. Denis fait part d'une réflexion sur les commissions qui ne "fonctionnent" pas vraiment. Pour le 44, 2 personnes sont prêtes à intégrer le CA ; des départs prévisibles : Michel Bugeau et Armelle Le Callo mais tous les 2 pas forcément tout de suite. Pour le 35 : pas de soucis. Pour le 29 Marie-Annick souhaiterait arrêter, pour l'instant personne en vue pour la remplacer. Pour le 5, pas de problèmes.

Mouez ar Jakez :

Réflexion en cours par suite de l'arrêt du chef de chœur pour raison de santé. Il faudra garder une commission sur le patrimoine musical jacquaire. Sur le 29 il y a 6 personnes motivées qui pourraient interpréter 3 chants à l'AG : Je m'en va, A santiago voy et Ultreia (en breton). Le problème est la distance pour les répétitions.

Problème des pochettes de crédencial : revoir avec le fournisseur pour avoir des pochettes sans logo et sans scratch.

Test de paiement des adhésions avec les téléphones portables.

Ce serait un plus pour l'association et la gestion dans les permanences. Pierre va essayer de faire des tests avec plusieurs personnes de diverses délégations. Ce système n'empêchera de transmettre à Pierre le listing des enregistrements faits et simplifiera les encaissements par chèque.

La fresque de Le Gâvre :

Les devis d'artistes vont de 2000€ à 6000€ voir 7000€. Notre CA a défini une somme de 500€. Faut-il rechercher des sponsors institutionnels ou commerciaux ? Notre nouveau logo serait fait en céramique au milieu de la fresque par une adhérente de notre association. Nous pourrions verser 1000€ pour la fresque (**à revoir en CA si l'on décide de passer de 500 à 1000€**). L'association du Mont Saint Michel pourrait peut-être y participer ? Jean-Marc va essayer de les rencontrer ce week-end à Marseille. Pour avoir des budgets de sponsors il faudrait préparer les demandes en fin d'année pour l'année suivante. Sommes-nous les porteurs du projet ou est-ce la mairie ? Si nous sommes porteurs du projet, comment le faire en respectant nos statuts et notre règlement intérieur (voir si l'on peut faire appel à des subventions ? Il nous faudra une convention avec la mairie de Le Gâvre.

A voir en CA : est-ce que l'on autorise le 44 à aller chercher des partenaires pour financer la fresque ?

Autre sujet : un particulier du 56 souhaite faire don d'une statue de Saint Jacques (info de Marie-Flore Colas).

Fin de la réunion à 20h

Le président
Jean-Marc FERRAND

Le secrétaire
Jean-Luc DANET